

Le Centre Hospitalier Intercommunal nord Ardennes se déploie sur 4 sites : Charleville-Mézières, Sedan, Fumay et Nouzonville. Desservant ainsi un bassin de population de 220 000 habitants.

L'établissement prend en charge la plupart des pathologies, et cela quel que soit l'âge du patient. Sa capacité de 1539 lits et places en fait l'établissement pivot des Ardennes.

Le Centre Hospitalier confirme tous les jours un peu plus son rôle d'hôpital de recours du territoire de santé des Ardennes.

Le Plateau technique :

- **Site de Charleville :** Le plateau technique est performant et entièrement reconstruit : 10 salles d'opérations au bloc central + 2 salles au bloc gynécologique avec 1 salle pour les césariennes, en sachant que ce bloc opératoire est partagé avec le GCS (polyclinique).
- **Site de Sedan :** 2 salles opératoires dédiées à la chirurgie ambulatoire.

L'imagerie médicale, constituée en fédération, se positionne sur trois sites géographiques : radiographie conventionnelle, échographie et doppler, 3 scanners dont 1 dédié à l'urgence, 2 IRM, scintigraphie, angiographie, examens endoscopiques et ostéodensitométrie.

L'Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire :

L'équipe médicale doit assurer 4 vacations de 1/2 journée médecins dont 3 généralistes et un médecin psychiatre contractuel du CHS Bélaïr. En ce qui concerne le CHINA les vacations généralistes sont assurées les lundi, mercredi et vendredi matin. Le psychiatre intervient le jeudi matin. En dehors de ces 3 matinées "généralistes", en cas d'urgence, la consigne pour les infirmières est d'appeler le 15.

L'un des médecins est nommé responsable de l'unité.
Il bénéficie d'un 0,10 ETP correspondant au temps nécessaire pour la coordination.

L'ensemble des médecins (y compris le médecin responsable de l'unité) bénéficie d'un 0,1 ETP pour chaque matinée de présence par semaine.

Afin de les assister, l'USMP dispose de 2 infirmières "temps plein" couvrant les plages horaires de 7h30 à 16h15 avec repas.

En dehors des heures de présence de celles-ci et en cas de souci d'ordre médical, il incombe à l'administration pénitentiaire de faire appel au 15.

Tout entrant en Maison d'Arrêt doit être vu dès que possible par une IDE et dans les 48 heures suivant son arrivée par un médecin.

La mission que les médecins généralistes doivent assurer sont :

- L'examen de tout nouvel entrant sous 48 heures,
- La réponse à toute demande de consultation lors de la détention avec si nécessaire demande de consultation spécialisée au CHINA
- Le suivi de toute pathologie chronique que le patient est susceptible d'avoir.
- Toute demande de consultation formulée par les détenus.

- Le suivi et la prescription des produits de substitution.
- La prise en charge de toute urgence psychiatrique soit en lien direct avec le psychiatre attaché au service lors de sa vacation ou avec le psychiatre de garde du centre hospitalier de Belair.
- En dehors de la vacation médicale c'est l'infirmière qui fera cette démarche de demande de CS psychiatrique.
- S'assurer que les soins dentaires sont bien effectifs pour tous les détenus qui le nécessitent.
- Promouvoir, avec l'aide de l'équipe soignante et des intervenants extérieurs, la santé et la réinsertion des détenus.

Les missions de coordination avec l'aide de l'IDE coordinatrice :

- Assurer les contacts avec la Direction du CHINA et la gestion administrative de l'USMP.
- Répondre aux différentes sollicitations de l'ARS et répartir les subventions accordées par celle-ci.
- Organiser à la demande de l'ARS le comité de coordination annuel avec la préparation des tableaux statistiques de l'année.
- Participer à la meilleure collaboration possible avec l'administration pénitentiaire et régler ensemble les différents problèmes USMP et MA.
- Valider l'organisation des intervenants extérieurs (CSAPA, AA ...) et participer dans la mesure de ses disponibilités avec les infirmières aux différents ateliers organisés (Hygiène de vie, Education à la santé, Conduite et addictions, Diplôme de secourisme en lien avec le CESU, ...)

PROFIL RECHERCHE

- Médecin généraliste expérimenté doté de la qualification ordinale en France.

CONDITIONS PROPOSEES

- Quotité de temps possible de 10 à 40%

CE QUE NOUS OFFRONS A NOS MEDECINS

- La possibilité d'un logement (selon disponibilité)
- L'accès à un multi-accueil hospitalier (crèche...)
- Des opportunités de carrières stimulantes
- Un esprit d'équipe et une culture d'établissement forte
- A 2h des métropoles du nord de l'Europe (Paris, Bruxelles, Luxembourg) et à 1h de Reims

Offre d'emploi diffusée le 12-06-2021

Retrouvez-nous sur les réseaux



<https://www.hopitaux-nord-ardenne.fr/>



@HopitauxnordArdennes



@Centre Hospitalier Intercommunal nord Ardennes



@Centre Hospitalier Intercommunal nord Ardennes



@hopitaux_nord_ardennes

Et pour découvrir davantage la région, n'hésitez pas à scanner le QR Code

